

Dossier de presse

Samedi 5 juin 2010



**Inauguration du Parc
Font Colombe**

M

Montpellier *mille et une vies*

Inauguration du Parc Font Colombe

Avec 741 hectares d'espaces verts publics dont 412 municipaux et 393 hectares d'espaces boisés classés au plan d'occupation des sols, la Ville de Montpellier est une ville verte. En effet, pour la municipalité, créer des espaces verts est une nécessité afin de laisser la ville respirer et d'améliorer le cadre de vie des Montpelliérains. Ceci s'inscrit dans une politique globale de développement durable qui prend en compte à la fois le respect des ressources naturelles (eau, flore, faune) et l'amélioration du milieu urbain.

C'est dans la continuité de la politique environnementale qui est la sienne, qu'en 2007, la Ville de Montpellier a acquis le Parc de Font Colombe. Ce parc, d'une surface de 5,2 hectares, est situé dans le quartier Cévennes et fait partie du Domaine de Château Bon. Celui-ci a été créé pour Philibert LE BON, premier président de la Cour des comptes entre 1694 et 1700, par Augustin Charles D'AVILER, alors Architecte du roi de France. Entre 1858 et 1862, le domaine a été remanié dans les parties basses, par les paysagistes Etienne et Eugène BÜLHER qui ont réalisé alors, des allées en courbe, des rocailles et planté des espèces végétales américaines acclimatées. Les terrasses, le bassin et l'axe central du domaine ont été conservés et font partie du Parc de Font Colombe, espace boisé classé tout comme l'allée de platanes de Château Bon qui le prolonge.

La Ville de Montpellier a souhaité ouvrir aux Montpelliérains ce magnifique parc, planté d'essences rares. Ainsi, elle a réalisé des aménagements pour mettre en valeur les arbres patrimoniaux de ce nouvel espace vert public et le Château Bon qui lui, est resté propriété privée. A terme ce parc fera parti du réseau vert de la Ville et sera relié au Mas de Prunet et aux berges du Rieucoulon au Sud, aux Bouisses et aux berges de la Mosson au nord.

Un entretien respectueux de l'environnement



L'ensemble du patrimoine municipal est orienté et conçu selon le concept de gestion différenciée qui fait une part importante au principe écologique d'entretien des espaces verts s'inscrivant en cela dans une politique globale de développement durable de la ville.

Cette gestion prend en compte à la fois le respect des ressources naturelles (eau, faune, flore) et le souci de l'enrichissement du milieu urbain.

Par des méthodes plus douces, l'intervention du jardinier est raisonnée, ainsi l'emploi des produits phytosanitaires est limité

strictement, ainsi que l'application des désherbants. Le compost produit au sein du service des espaces verts s'est peu à peu substitué à l'emploi classique des engrais chimiques.

4 mois de travaux ont consistés en :

- ✓ la création d'une aire de jeux en bois pour enfants âgés de 5 à 12 ans,
- ✓ d'un cheminement en platelage bois pour accéder à cette aire de jeux,
- ✓ la rénovation du bassin existant en bassin naturel paysager. Ce dernier est alimenté en eau par la source du Pigeonnier. Des plantes aquatiques y ont été introduites.
- ✓ la réalisation d'une prairie fleurie
- ✓ la remise en état de la fontaine également alimentée par la source du Pigeonnier.

Entreprises

Création de l'aire de jeux rénovation du bassin et de la fontaine	SPORT ENVIRONNEMENT	Montpellier
Plantations aquatiques du bassin	Ste UPEE7	St Aunes
Semis de la prairie fleurie.	Ste NEGRE	Castelnau Le Lez

L'intérêt écologique de ces travaux est de créer un écosystème dans le bassin même et de diversifier la biodiversité en ajoutant des plantes aquatiques. Car sans biodiversité végétale, la biodiversité animale est limitée.

Le deuxième intérêt est d'imposer une approche complémentaire du jardinage traditionnel en mettant en place une gestion différenciée, qui comprend trois aspects :

- ✓ économique, en réalisant des économies d'eau (alimentation en eau par la source du Pigeonnier)
- ✓ environnemental, en renforçant la présence de végétaux.
- ✓ culturel, en mettant en valeur le site naturel qu'offre le parc Font Colombe aux usagers.

La Ville de Montpellier a financé 100% des travaux



Direction de la Communication

Service de Presse
Tél 04 67 34 72 50

M

Montpellier *mille et une vies*